



Question sur les charges locatives

Par **Bruno3364**, le **12/02/2008 à 19:42**

Bonjour messieurs dames,

actuellement locataire depuis maintenant 1 ans et 6 mois je n'ai toujours pas eu d'information de la pars de mon proprio au sujet de mes charges locatives.

Il faut savoir que je paye un Loyer Hors charge de 450€ et que tous les mois depuis 1an et demi j'ajoute 150 € pour les charges locatives.

Je n'ai eu aucun document justifiant le montant élevé de mes charges et comptes demander a mon syndic de me les fournir car je les trouves excessive.

Ai-je des recours en cas de charges injustifiées, car j'ai de plus en plus l'impression qu'elle represente une mane de revenu supplémentaire pour mon propriétaire

D'avance merci